



## Bulletin Municipal

« De pierres et d'arbres et d'eau  
et la vie autrement »

Hors-Série

JUILLET 2020

### Edito

Nous vivons une année 2020 pour le moins inédite. La Covid 19 circule toujours dans notre pays. Nous devons rester prudents. Il faut continuer de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Le confinement fût une épreuve très dure pour tout le monde. Si nous ne voulons pas que cela recommence soyons vigilants et respectueux des consignes.

Je remercie certaines personnes pour leur dévouement et notamment Nadine Portela qui a confectionné des masques et elle les a distribués aux habitants de Pétillat. Le surplus ayant été donné à la mairie, il a pu profiter à d'autres habitants de la commune.

Les commissions ont déjà commencé à travailler et vous en avez un premier compte rendu dans la suite de ces colonnes. Toutes les personnes intéressées par une ou plusieurs commissions peuvent toujours venir nous rejoindre. Ces dernières sont ouvertes aux personnes non élus.

Avec les vacances, les activités vont diminuer, pour reprendre dès le début du mois de septembre. J'en profite pour remercier cette jeune équipe très motivée qui m'entoure.

J'ai également une pensée pour toutes les associations communales si dynamiques et dont toutes les animations ont été stoppées. Je reste persuadé que dès que nous le pourrons nous rebondirons très vite.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

Jean Paul Brignoli

### Commission des Finances

Lors du vote du budget le 26 juin 2020, le nouveau Conseil municipal a décidé de travailler directement, pour les futurs travaux de 2021. Les taux communaux restent inchangés. Nous avons payé en ce début d'année la dernière traite du nouveau garage. A ce jour notre commune ne possède plus aucun endettement.

Tout notre travail durant l'automne consistera donc à élaborer notre programme et notre budget 2021. Les différentes commissions qui suivent ont également travaillées dans cette optique.

### Commission des Travaux

L'année étant à moitié écoulée, et le budget juste voté, les travaux pour 2020 seront réduits aux travaux de fonctionnement les plus urgents.

Mais plusieurs projets sont déjà en perspective pour les années à venir.

L'achat de panneaux de signalisation et de barrières va être effectué afin de pouvoir sécuriser les manifestations sur la commune ou de barrer une route si nécessaire (arbres tombés, travaux...).

La cuisine de la salle polyvalente, qui a déjà été bien améliorée les années précédentes, va être équipée de portes de placard afin de fermer les étagères situées sous le comptoir.

De plus, un aménagement de la cour de la salle polyvalente est également à l'étude.

Les projecteurs du stade étant anciens et gros consommateurs d'électricité seront remplacés par des projecteurs à LED plus économiques

L'aménagement du jardin du souvenir va être finalisé.

Même si la neige est absente depuis deux ans, une lame de neige va être achetée en 2021, et subventionnée en partie par le conseil départemental. Cet outil nous permettra d'être autonome et de pouvoir dégager nos routes plus rapidement.

Enfin, le gros projet concerne notre église. Le toit de la sacristie nécessite d'être refait avant que la charpente ne soit endommagée. Le clocher a de nombreuses ardoises qui se décrochent. Une étude va être menée afin de voir les devis qui nous seront proposés et les subventions que l'on pourra récupérer afin de minimiser les coûts pour notre commune.

Voilà donc en quelques lignes, les projets que nous allons essayer de mener à bien dans les années à venir.

## **Commission contre l'isolement numérique :**

Lors de la réunion du 25/06/2020 nous avons abordé les différentes façons dont la commune pourrait aider les habitants à être « mieux connectés ».

Nous sommes à l'ère du numérique, les nouvelles technologies transforment nos modes de vie et de consommation et aujourd'hui l'ensemble des démarches se font depuis internet.

Dès 2022 tous les services administratifs seront numérisés, que ce soit pour une déclaration d'impôts, un suivi des différentes aides, une inscription aux différents services de l'état, une déclaration de vente de véhicule, un règlement de timbre fiscal etc.... Il paraît donc indispensable que la population puisse avoir accès aux outils nécessaires et soit informée des procédures pour effectuer ces démarches.

Nous souhaitons recenser les besoins auprès des habitants, que ce soit au niveau équipement et/ou apprentissage de l'outil informatique afin de proposer différentes solutions et accompagnement.

Aussi, si des personnes ont du matériel dont ils veulent se séparer (clavier, souris, ordinateurs etc....) nous proposons de le remettre en état afin qu'il puisse éventuellement servir pour des habitants qui en ont besoin et qui veulent se lancer dans l'expérience du numérique.

D'autre part, pour nos seniors qui ne se sentent pas à l'aise avec ces outils, il existe un programme d'accompagnement pour l'accès à la formation numérique, sous forme de « chèque numérique », la prise en charge par l'état est accessible depuis plusieurs endroits (entre autres la **QUINCAILLERIE NUMERIQUE** située à Guéret). Cette aide a pour objectif d'en finir avec l'isolement des seniors et de réduire la fracture numérique qu'ils subissent.

Enfin l'idée d'une wifi public n'est pas à exclure même si plusieurs points sont encore à éclaircir au sujet de son coût, de sa mise en place et de la sécurité vis-à-vis de ce type de technologie.

Solidarité et entraide sont les points clés de cette commission qui, nous l'espérons pourra relier les gens afin que toutes et tous puissent se sentir à l'aise avec tous ces différents outils et services.

Pour toutes questions la commission reste à votre entière disposition.

## **Commission animation :**

Selon les conditions sanitaires, au cours des six années à venir, la commission animation vous proposera différents événements festifs et de partage pour maintenir la convivialité entre Peyrabounauds et Peyrabounaudes .

L'opération " Nettoyons la nature" aura lieu le samedi 26 septembre 2020.

Afin de leur témoigner respect et attention nous offrirons des cadeaux à nos Aînés au moment des fêtes de fin d'année.

Les vœux de la municipalité seront l'occasion de partager un verre et d'être à l'écoute de vos préoccupations.

Nous vous attendons nombreux à la fête des voisins qui devrait être reportée au 18 septembre 2020.

Bien sûr, notre soutien ira aux quatre associations de la commune : L'Unrpa, Peyrabout en fête, l'Acca et

l'Entente Sportive Peyrabout La Saunière.

Un repas à thème pour soutenir une cause noble sera organisé. Nous comptons sur votre présence.

A Peyrabout aussi, la journée du patrimoine sera à l'honneur. Nous pensons créer des animations pour faire découvrir notre patrimoine local (lavoirs, fontaines, sentiers de randonnée. etc....).

La commission animation apportera son soutien, par le prêt de matériel, à d'autres manifestations.

Alors pour faire vivre Peyrabout, soyez nombreux à participer et apportez toutes vos idées.

## **Commission sécurité :**

Lors de cette commission, différents points ont été abordés :

Etude sur une éventuelle formation aux gestes de premiers secours qui serait judicieux de suivre en cas de nécessité lors d'une personne en état de détresse vitale. Les gestes primordiaux pourraient être apportés le plus rapidement possible dans l'attente des secours.

Maintenance du défibrillateur automatisé externe (DAE) à l'entrée du logement communal.

Formation concernant les accidents domestiques et l'utilisation des extincteurs  
→ à prévoir

Défense incendie à revoir, car elle n'est plus ou pas adaptée au territoire communal, en prenant l'attache d'un prévisionniste du SDIS, qui serait à même d'apporter des conseils.

→ *Fixer un rendez-vous courant septembre.*

Sécurité routière : la vitesse est actuellement un désagrément sur la commune  
→ *réflexion en cours. « La sécurité est la vie de TOUS, soyons TOUS vigilants »*

Les dossiers énumérés ci-dessus seront évoqués et étudiés, en concertation et selon les propositions de chacun, lors de différentes réunions.

## **Commission nature et patrimoine :**

La commission nature et patrimoine se propose de recenser l'intégralité des chemins de la commune.

Suite à cet inventaire nous mettrons en place des actions pour entretenir et baliser les chemins.

L'objectif final est de rendre accessible facilement l'ensemble du patrimoine construit et naturel de la commune. Les travaux d'entretien pourront être un simple débroussaillage comme un empierrement des chemins humides voire inondés.

Il est également prévu de rénover quelques monuments comme un lavoir. Nous vous informerons de la liste des rénovations dans un communiqué ultérieur.

Toutes les bonnes volontés désireuses de participer à l'entretien des chemins de la commune sont les bienvenues.

Sur le plan événementiel nous prévoyons :

- un concours photo

- la traditionnelle collecte annuelle de déchets. Bien entendu, il n'est pas interdit de collecter les déchets en dehors de cette date ; cette action doit être menée quotidiennement.

Sur un plan environnemental nous savons tous que pendant les périodes de sécheresses estivales, la menace d'un incendie est de plus en plus réelle.

Nous nous proposons donc d'aider la population à constituer des réserves d'eau de pluie, qui va permettre d'arroser les jardins en période de restrictions d'eau. Les personnes qui souhaitent installer un récupérateur d'eau de pluie peuvent se rapprocher de la commission pour avoir des conseils et bénéficier le cas échéant d'achats groupés de cuves.

A très bientôt sur les chemins.

## **Commission Communication:**

Dans le projet qui annonce les différents axes de travail du nouveau conseil municipal, vous avez eu mention de l'installation de plusieurs commissions. Chacun de ces groupes de travail bien identifié se propose de développer tout au long du mandat un programme tourné vers les habitants de la commune.

Ses travaux doivent notamment s'articuler non seulement aux besoins repérés dans notre commune mais aussi converger vers les autres commissions pour offrir au terme du mandat une cohérence totale avec le projet qui vous a été proposé dans le bulletin municipal hors-série qui a consacré la nouvelle équipe.

La Commission communication a ainsi pour mission de projeter la commune dans l'ère numérique. Cette mutation n'est pas une rupture avec le contenu et les formes de publications que vous aviez jusque-là l'habitude de recevoir. Il ne s'agit donc pas d'abandonner les anciens supports de communication et de liens entre habitants, élus et collectivité.

Pendant ce mandat, la commune va entamer ce virage technologique pour compléter ses modes de communication. Nous n'avons pas d'autre choix que celui de s'adapter aux nouveaux canaux de communication. Il va nous permettre aussi une réactualisation des contenus échangés et surtout une meilleure interactivité. Le numérique, vous le voyez, s'est immiscé dans nos vies et nous souhaitons le rendre accessible et « domptable pour tous ».

Nous proposerons dans quelques semaines, l'ouverture d'un site internet. Ce portail sera la vitrine numérique de la commune.

Il proposera de l'information locale et pratique en continu. Il aura vocation à informer les habitants de la commune sur l'état d'avancement de chacun des projets de ce mandat. Il proposera également un répertoire des entreprises, associations et groupements d'intérêts collectifs présent sur le territoire. C'est pourquoi, n'en soyez pas surpris, vous trouverez les contenus et programmes des différents acteurs du lien social.

Parlant de la commune à ses habitants, parlant de la commune aux personnes extérieures et proposant une promotion de notre territoire cet outil vous appartiendra également. Vos contributions, nombreuses nous l'espérons, sont attendues. Elles peuvent être un récit qui valorise une portion du patrimoine local, une recette ancienne, une idée pour l'intérêt de tous, un mythe local, un témoignage....

Nous sommes conscients que le numérique à bien des égards suscite méfiance et rebut. Il requiert donc aussi une prise de compétences et l'apprentissage d'un langage nouveau, le langage digital.

C'est pourquoi la Commune tout en assumant le cap digital va offrir à chacun, jeunes comme aînés de se saisir de la réalité numérique selon sa capacité à maîtriser l'outil digital. Nous l'avons annoncé plus haut, les commissions communales travaillent en synergie. La commission « contre l'isolement numérique » interviendra en support, pour accompagner sous forme de tutorat, apprentissage ou conseil à l'équipement les foyers qui sont tentés ou obligés de réaliser le virage du numérique. Vous serez sollicités prochainement, selon une méthodologie qu'il nous reste à définir, pour le recensement des besoins, pour que le quotidien de demain soit accessible dès aujourd'hui.

---

### ***Arrêté préfectoral n° 23-2020-07-22-001 du 22/07/2020***

*Arrêté portant l'ensemble du département de la Creuse en zone d'alerte et établissant des mesures provisoires de préservation des débits et de la qualité de l'eau des cours d'eau du département de la Creuse*

- *Lavage et nettoyage des voiries, terrasses, balcons, façades ne faisant pas l'objet de travaux : interdit sauf impératif sanitaire,*
- *Arrosage des pelouses, espaces verts, bandes fleuries, jardins d'agrément, jardins potagers, balconnières, jardinières de fleurs et terrains de sport (hors golfs) : interdit entre 8 heures et 20 heures,*
- *Piscines privées : remplissage interdit, sauf chantier de construction en cours et sauf renouvellement d'eau partiel pour impératif sanitaire et technique,*
- *Abreuvement du bétail : pas de restriction à l'abreuvement direct ou indirect à partir d'un cours d'eau, d'une nappe d'accompagnement ou du réseau d'eau potable, mais il est conseillé de trouver une solution alternative à ces ressources.*

*Les mesures prévues ci-dessus s'appliquent à compter de la date de validité du présent arrêté et jusqu'au 22 août 2020. Elles peuvent être levées dans la même forme dès que le débit des cours d'eau et les niveaux des nappes souterraines retrouveront des valeurs suffisantes. Elles peuvent être prolongées ou renforcées si les débits et niveaux observés continuent à diminuer.*